



COLLOQUE CHAIRE RPNS

# LE DROIT DES PLATEFORMES PUBLIQUES

L'EXEMPLE DE FRANCE.SPORT

INSEP - 11 AV. DU TREMBLAY 75012 PARIS

9H15 Accueil café

9H30 Introduction et mots d'accueil :

Rémi DUHAUTOIS, Chef du pôle performance de l'INSEP

Névine LAHLOU, Docteure en droit, Cheffe de projet « mise en conformité » de France.Sport et Benoît SCHULLER, Conseiller Expert de la Haute Performance, Responsable de France.Sport, Agence Nationale du Sport Sophie PROSPER, Docteur en droit, ancienne cheffe de projet « mise en conformité » de France.Sport

et Maximilien LANNA, Professeur junior de droit public, Titulaire de la Chaire Plateformes numériques et souveraineté, Université de Lorraine / IRENEE UR7303

Allocution d'ouverture : « L'État-plateforme »

Marie ALAUZEN, Chargée de recherche CNRS, Université Paris Dauphine-PSL

## TABLE-RONDE N°1 : « OPÉRER UNE PLATEFORME PUBLIQUE »

Présidence par Yves SUREL, Professeur de science politique, Université Paris Panthéon-Assas, CERSA-CNRS

10H30 **La qualification juridique des plateformes publiques – L'exemple de France.Sport**

Présentation par l'équipe de France.Sport

### Données et contrats publics

Catherine PRÉBISSEY-SCHNALL, Maîtresse de Conférences HDR en droit public, Université Paris Nanterre / CRDP UR381

### Le sportif, collaborateur occasionnel du service public ?

Caroline FAURE, Maîtresse de Conférences en droit public, Université de Lorraine / IRENEE UR7303

11H45 Débats

12H00 Pause et cocktail déjeunatoire

## TABLE-RONDE N°2 : « EXPLOITER ET PROTÉGER LES PLATEFORMES PUBLIQUES »

Présidence par Yann LEROY, Professeur de droit privé et sciences criminelles, IRT, Université de Lorraine / IFG UR7301

14H00 **Données, performance et finances publiques**

Simon RIO, Maître de Conférences en droit public, Université de Lorraine / IRENEE UR7303

### Données et action publique en matière sportive

Aurélie VAN HOYE, Professeur, Université de Lorraine / INSPIRE UMR1319

14H45 Pause

**Approche comparée des plateformes publiques : l'exemple du Health Data Hub**  
Margo BERNELIN, Chargée de recherche CNRS, Nantes Université / DCS UMR6297

### Sécuriser les plateformes publiques

Florence EON-JAGUIN, Avocate aux barreaux de Rennes et Paris et Antoine PLANCHOT, Chargé de mission, ANSSI

15H45 Débats

16H00 Propos conclusifs





COLLOQUE CHAIRE RPNS

# LE DROIT DES PLATEFORMES PUBLIQUES

L'EXEMPLE DE FRANCE.SPORT

INSEP - 11 AV. DU TREMBLAY 75012 PARIS

Les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ont été, d'un point de vue sportif et organisationnel, une réussite indéniable. Surtout, ceux-ci ont permis de mettre en lumière le rôle crucial détenu par les données, qu'il s'agisse de la préparation des sportifs ou de l'organisation des fédérations.

Créé en 2020 par l'Agence nationale du Sport, l'INSEP et la Direction des sports, France.Sport (ex. Sport Data Hub) est une nouvelle plateforme innovante qui permet de traiter l'ensemble des données de l'écosystème sportif français afin d'optimiser la haute performance. Ces données sont désormais rassemblées et exploitées au sein de cet outil collaboratif pour proposer une offre globale de services aux différents acteurs du sport : fédérations, athlètes, entraîneurs, équipes techniques, institutions, chercheurs.

Le colloque organisé par la Chaire sur la Régulation des plateformes numériques et souveraineté de l'IRENEE – Université de Lorraine, et France.Sport, entend mettre en lumière les enjeux juridiques relatifs à la mise en œuvre et à l'exploitation des plateformes publiques.

Outre les problématiques de protection et de gouvernance des données des sportifs, cette seconde journée permettra de poursuivre les discussions amorcées en mars 2025 et l'analyse des contraintes opérationnelles relatives à l'instauration d'une plateforme de niveau national : enjeux contractuels, modalités de stockage et d'hébergement des données, influence sur la répartition des financements ainsi que sur l'action publique en matière sportive.



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE

IRENEE

INSTITUT DE RECHERCHES  
SUR L'EVOLUTION DE LA NATION  
ET DE L'ÉTAT



Chaire  
**RPNS**  
Régulation des plateformes  
numériques et souveraineté

FRANCE  
SPORT

SPORT DATA HUB

INSTITUT  
DES JEUX,  
DES MÉTIERS,  
DES TECHNOLOGIES  
ET DES ÉTATS  
SOCIAUX  
INSEP



Chaire  
**RPNS**  
Régulation des plateformes  
numériques et souveraineté

FRANCE  
SPORT



Sous la direction scientifique de Maximilien LANNA, Titulaire de la Chaire Plateformes numériques et souveraineté, Professeur junior de droit public, Université de Lorraine/IRENEE et Sophie PROSPER, Docteur en droit, ancienne cheffe de projet « mise en conformité » de France.Sport

INSEP, 11 AV. DU TREMBLAY 75012 PARIS  
INFORMATIONS ET INSCRIPTION SUR [CONFERENCE.FRANCE.SPORT](http://CONFERENCE.FRANCE.SPORT)